

Page	Ligne	
170	11	Remplacer "pour dégâts aux" par "sur".
172	3e ligne du bas	Commencer paragraphe avec "Maintenant".
173	9 et 10	Remplacer "il faut diviser 2,000 livres par 10" par "c'est un chiffre commode; on peut faire la comparaison des frais de tonnage en divisant 2,000 par 10".
174	18	Remplacer "95" par "25".
166	11	Correction de la version anglaise seulement.
175	48	Remplacer "2.42" par "\$2.82".
176	39	Remplacer "profitent" par "ne profitent pas".
168	19	Correction de la version anglaise seulement.
177	5	Remplacer "la Commission entendit des témoins des chemins de fer qui ont pu nous révéler les chiffres qu'ils avaient" par "on leur demanda d'amener des employés qui pourraient donner les chiffres en leur possession".
177	12	"La prise et la livraison à domicile entre Etats a été suivie de décision" par "Cette enquête fut suivie de la décision de la Commission de commerce entre Etats dans l'affaire de cueillette et de livraison".
180	24	Remplacer "\$6" par "11.70 la tonne".
186	27	Remplacer "clairement" par "dans une faible mesure".

## APPENDICE 3

(PRÉSENTÉ PAR M. PATTON DE TORONTO)

CANADIAN AUTOMOTIVE TRANSPORTATION ASSOCIATION  
42 ST. IVES CRES.,

TORONTO, ONT., 16 mai 1938.

L'honorable lieutenant-colonel THOS. VIEN, député,  
Président du Comité des chemins de fer, canaux et télégraphes,  
Chambre des communes  
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'aimerais apporter les corrections suivantes au compte rendu du 12 mai (n° 5), relativement au bill 31, Loi des transports, 1938:

Page 134, 5e et 6e lignes du bas, remplacer "Les associations ontariennes qui font partie de notre fédération recommandent" par "Notre succursale ontarienne recommande".

Page 129, correction de la version anglaise seulement.

Page 132, correction de la version anglaise seulement

Page 140, 11e ligne, insérer un tiret après le mot "provinces" et remplacer le reste du paragraphe par les mots suivants: "nous avons en Ontario 30 p. 100 des véhicules automobiles publics du Canada,—il y avait 378 voituriers à forfait sur un total de 6,892 le 31 mars 1938; c'est 5.5 p. 100 du total".

Page 142, 1ère ligne, remplacer "ne pouvons" par "voulons"; 4e ligne, remplacer "loi" par "Loi des chemins de fer"; 21e ligne, après le mot "transport" ajouter le mot "roulier"; 4e ligne du bas, remplacer "empêchent l'adoption de taux fixes" par "fixent les taux à l'heure actuelle".

Page 146, 4e ligne du bas, remplacer "énoncer ce que nous" par "l'énoncer. Nous".

Page 142, correction de la version anglaise seulement.

Votre tout dévoué,

M. P. PATTON.